

Chapitre V : LA DORMANCE DES BOURGEONS

Au printemps certains bourgeons ne débourrent pas. Cela peut résulter d'une dominance apicale, la décapitation du rameau la fait alors cesser; sinon, il s'agit d'une vraie **dormance** (les praticiens confondent sous le même terme les bourgeons réellement dormants et les inhibés). La dormance peut affecter les bourgeons floraux comme les végétatifs.

V.1- Entrée en dormance

L'entrée en dormance des bourgeons est un peu mieux connue que celle des graines. Plusieurs cas peuvent se présenter :

- **Entrée en dormance sous l'influence des facteurs externes** : c'est le cas général. Le plus souvent (Saule, Robinier, Faux-acacia, Mûrier, Érable, etc.) elle semble causée par le *raccourcissement des jours* ou les *températures chaudes* de l'été. Mais il faut aussi invoquer d'autres facteurs, tels que la réduction d'éclairement, les conditions de nutrition insuffisante, la sécheresse, etc.

- **Dormance autonome**, c'est-à-dire indépendante des facteurs externes : un exemple en est le Lilas, dont les bourgeons entrent en dormance lorsque le rameau qui les porte a développé de 4 à 10 entrenœuds. Les facteurs externes, tels que les variations de la photopériode, ne peuvent que hâter ou retarder l'entrée en dormance, sans pouvoir la provoquer trop précocement ni la différer indéfiniment.

- **Inhibition prolongée** : un bourgeon trop longtemps inhibé par la dominance apicale finit par entrer en dormance. Par exemple si l'on taille trop tardivement les Rosiers, les bourgeons sont devenus dormants et ne débourreront que l'année suivante. Il se pourrait que l'*acide abscissique*, dont le taux s'élève dans ces conditions, soit un des facteurs déterminants.

V.2- Levée de dormance

C'est normalement le **froid** qui lève la dormance des bourgeons, comme celle des graines (dormance *psychrolabile*) ; la levée de dormance est même plus facile. Howard en 1910 avait constaté sur une statistique portant sur plusieurs centaines d'espèces que fin octobre 53 % avaient déjà leurs bourgeons sortis de dormance et 86 % mi-janvier.

Cela explique que si le début de l'automne est froid, bon nombre de bourgeons ont leur dormance levée. Il suffit alors de belles journées à la fin de l'automne pour que les bourgeons éclosent. Ce qui n'est pas sans danger si l'hiver est par la suite rigoureux. Aussi le mécanisme adaptatif que représente la dormance des bourgeons est-il un peu moins strict que celui de la dormance des graines.

La **dessiccation** peut dans certains cas lever la dormance. Il en est ainsi, par un automne très sec, pour le Pommier, le Lilas ou le Marronnier, qui débourrent alors après une forte pluie.

Les **jours longs** sont nécessaires au Hêtre.

Artificiellement, on peut lever la dormance par des moyens très variés. On réalise alors un **forçage**.

Parmi les plus utilisés figure notamment le *froid*, par exemple pour faire fleurir le Lilas. Cette espèce forme ses ébauches florales très tôt, et dès le mois d'août ses bourgeons floraux sont aptes à donner des fleurs. Mais ils entrent en dormance. Il suffit pour obtenir des fleurs dès ce moment-là de soumettre les bourgeons du Lilas au froid. On peut aussi utiliser les bains d'eau chaude, les vapeurs d'éther, de chloroforme, de monochlorhydrine du glycol, de dichloréthane ($\text{CH}_2\text{Cl}-\text{CH}_2\text{Cl}$), l'eau oxygénée, les thiocyanates, etc.

On notera que la levée de dormance est **un phénomène localisé** : seul le rameau traité fleurit.



Les horticulteurs font largement appel à ces procédés de forçage quand il s'agit d'obtenir des fleurs à date fixe (Muguet).

Les bourgeons souterrains peuvent également être dormants : la Pomme de terre, la Tulipe ont des bourgeons qui doivent subir le froid de l'hiver pour pouvoir germer, mais qui peuvent aussi être forcés artificiellement.

Le mécanisme de la levée de dormance n'est pas entièrement élucidé. On invoque soit une diminution du taux *d'acide abscissique* sous l'effet des traitements d'éveil, soit une augmentation du taux des *gibbérellines*, dont l'action est souvent opposée à celle de l'acide abscissique; peut-être aussi une augmentation du taux des cytokinines, mais cela paraît moins probable.